

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ID France Smidcaps un compartiment de Twenty First Funds

Catégorie C

ISIN : LU1885494549

Cette SICAV est gérée par Twenty First Capital

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à surperformer l'indice CAC Mid & Small dividendes nets réinvestis (le « CACMS » ou l'« Indice de référence ») en adoptant une approche de sélection de titres pour les investissements en actions.

Cette approche est complétée par la gestion du niveau d'exposition au risque sur actions (60 % minimum en actions françaises), axée sur une prime de risque du marché des Mid et Small Caps : lorsque la prime de risque est élevée, dans un environnement de marché volatil, l'exposition aux marchés actions est réduite, et inversement. Quelle que soit l'exposition au marché, l'objectif de la sélection de titres est de permettre au Compartiment d'améliorer sa performance par rapport à celle de l'Indice de référence.

La sélection d'actions cotées sur Euronext Paris cible les titres présentant le potentiel de revalorisation le plus important au regard des critères établis par la Société de gestion avec le concours de France Actionnaire SA. Cette approche repose sur l'analyse de multiples complétée par une analyse fondamentale du modèle économique de la société mélangeant des analyses quantitative et qualitative lors de la phase de « sélection d'actions ». Le calcul de la valeur intrinsèque repose sur une approche fondée sur plusieurs critères (flux de trésorerie actualisés (DCF) et comparaison des marchés actions). La sélection finale comprend un volet ISR fondé sur des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) visant à limiter le poids dans le portefeuille des titres qui présentent un risque au regard de ces critères.

Le processus d'investissement se divise en deux étapes complémentaires :

(i) une sélection d'actions caractérisée par une forte décote au regard des multiples historiques et des titres comparables en termes de modèles d'affaires et de niveau de marge. La valeur fondamentale de chaque titre de l'univers est comparée à son prix de marché indiqué. La construction du portefeuille vise à garantir une diversification optimale, ce qui n'implique pas une neutralité sectorielle dans la composition du CACMS. L'allocation sectorielle est le résultat de la sélection des titres à l'issue du processus d'investissement qui est purement ascendant.

La prise en considération de critères ESG dans la sélection finale des titres utilisés dans la composition du portefeuille vise à éliminer les titres qui présentent des risques particuliers, notamment en termes de gouvernance, de qualité de la direction, de qualité du modèle économique ou de qualité de la structure financière du portefeuille. Les critères relatifs au contexte social (nombre de salariés, taux de roulement, répartition par sexe et par âge, nombre de conflits sociaux, etc.) seront surveillés de près, tout comme les critères relatifs à la gouvernance et à l'environnement.

Cette analyse extra-financière est réalisée dans le cadre de l'examen des rapports ainsi que des réunions avec la direction.

Cette analyse extra-financière est par conséquent réalisée en parallèle avec l'analyse fondamentale. Les équipes de Twenty First Capital et de France Actionnaire S.A. accordent autant d'importance à l'analyse extra-financière qu'à l'analyse financière. Les équipes de Twenty First Capital et de France Actionnaire S.A. s'efforcent de recueillir le plus d'informations possible sur ces critères, mais il est important de signaler que les rapports des PME et des entreprises de taille moyenne et intermédiaire ne sont pas toujours exhaustifs concernant les informations publiées sur ces critères, et ne permettent pas toujours d'en réaliser une analyse satisfaisante. Lorsque les informations mises à disposition de Twenty First Capital et de France Actionnaire S.A. sont insuffisantes pour effectuer une analyse extra-financière de l'objectif, l'équipe de direction n'y renonce pas tant qu'il ne présente aucun risque particulier, notamment en termes de gouvernance, de qualité de la direction, de qualité du modèle économique ou de qualité de la structure financière.

La stratégie mise en œuvre est tournée vers le long terme. Il s'agit d'une approche patrimoniale et conservatrice.

(ii) Une gestion de l'exposition globale du Compartiment au risque lié aux actions par une prime de risque acquise par France Actionnaire S.A. à partir d'un total de 245 actions de petite et de moyenne capitalisation. L'utilisation d'une prime de risque permet une bonne lecture du cycle des affaires.

La prime de risque compare le taux de rentabilité interne des actions à celui des obligations d'État à 10 ans, ce qui représente une bonne alternative pour les investissements à long terme.

Le Compartiment peut également réaliser des opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Caractéristiques clés

La devise du Compartiment est l'euro (EUR).

La présente catégorie d'actions s'adresse à tous les investisseurs.

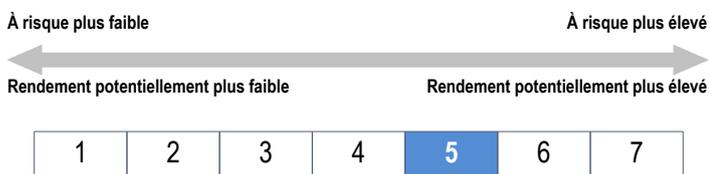
Aucun dividende ne sera distribué aux investisseurs par le Compartiment.

Les demandes de souscription/de rachat sont mises en commun par la Banque dépositaire jusqu'à 12 h 00 (heure de Luxembourg) le jour précédant chaque jour d'évaluation (ou le premier jour ouvrable précédent si cette date n'est pas un jour ouvrable) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative en vigueur, c'est-à-dire, à un prix inconnu.

Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 5 ans.

Les investisseurs s'exposent également au risque de ne pas récupérer l'intégralité de leur investissement initial.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :



Cet indicateur représente le niveau de risque du Compartiment.

En raison de l'insuffisance de données historiques, l'indicateur de risque intègre des données simulées sur la base d'un portefeuille de référence. La Catégorie de risque 5 reflète des gains et/ou des pertes potentiels élevés pour le portefeuille. Le Fonds relève de cette catégorie du fait de ses investissements dans des actions du marché français.

Cependant, la catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, tandis que la catégorie la plus faible ne signifie pas qu'il n'y ait pas de risques. Veuillez également noter que les données historiques ne constituent pas une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Veuillez prendre note des risques suivants, qui sont importants pour le Compartiment et qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur :

Petite capitalisation : le Fonds peut investir de manière significative dans de plus petites sociétés, ce qui peut impliquer un risque accru, leurs cours étant sujets à des fluctuations du marché plus importantes que ceux de plus grandes sociétés.

Risque de liquidité : des événements impliquant la suspension ou l'interruption de négociation de titres détenus par le Compartiment peuvent avoir un impact sur la liquidité et la valeur de ses investissements.

Risque de concentration : si les investissements du Fonds sont concentrés dans un pays, un marché, un secteur ou une classe d'actifs en particulier, le Fonds pourrait subir des pertes dues à des événements défavorables affectant ce pays, ce marché, ce secteur ou cette classe d'actifs.

Risque de crédit et risque de taux d'intérêt : le Compartiment investit dans des obligations, des liquidités ou d'autres instruments du marché monétaire. Il existe un risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif. Une hausse des taux d'intérêt peut induire une baisse de la valeur des titres à revenu fixe détenus par le Compartiment. Le prix et le rendement d'une obligation ayant une relation inverse, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

La présente catégorie d'actions s'adresse à tous les investisseurs.

Pour toute information complémentaire sur les risques associés à votre investissement, nous vous invitons à consulter le prospectus du Compartiment. Il est disponible au siège social de la société.

FRAIS :

les frais et commissions acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maxima. Dans certains cas, les pourcentages appliqués seront inférieurs.

Les actions détenues dans la présente catégorie d'actions peuvent être échangées contre des actions d'autres Compartiments de la SICAV. Aucuns frais d'échange ne seront facturés au titre d'une telle conversion.

Les frais courants indiqués sont une estimation basée sur le montant total de frais prévu. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour toute information complémentaire sur les frais associés à votre investissement, nous vous invitons à consulter le prospectus du Compartiment. Il est disponible au siège social de la société.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que les produits de votre investissement ne soient payés.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

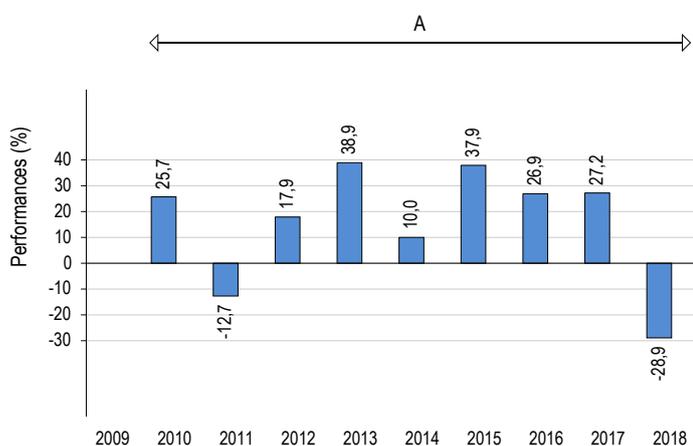
Frais courants	2,46 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Commission de performance	0.11% TTC sur 2018
---------------------------	--------------------

15 % TVA comprise au-delà de l'indice CAC Mid & Small dividendes nets réinvestis

PERFORMANCES PASSÉES :



Les performances affichées dans le diagramme en bâtons ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le Compartiment a été créé en 2019

Cette catégorie d'actions a été créée le Non émise.

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : CAC Mid & Small dividendes nets réinvestis.

ID France Smidcaps C

A : Les performances indiquées sont celles du French UCITS ID France SMIDCAPS Class C, qui présente des caractéristiques similaires, absorbé par Twenty First Funds SICAV le XX/XX/2018.

INFORMATIONS PRATIQUES :

DÉPOSITAIRE : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, les données de valorisation les plus récentes ainsi que toute autre information pratique sont disponibles à titre gracieux, en anglais, au siège social de la société.

Le Compartiment est composé de plusieurs catégories d'actions.

Twenty First Funds SICAV est constitué de plusieurs Compartiments. Toutefois, le prospectus et les rapports sont rédigés pour la SICAV dans son intégralité.

Les actifs et passifs d'un Compartiment sont séparés de ceux des autres Compartiments.

Conformément aux dispositions du prospectus, vous avez la possibilité de convertir tout ou partie de vos actions du Compartiment dans des actions d'autres Compartiments.

Fiscalité : Le Compartiment est assujéti au droit fiscal luxembourgeois. Selon votre pays de résidence, cela est susceptible d'avoir un impact sur votre investissement.

La valeur liquidative est disponible sur demande auprès du siège social du Fonds ainsi que sur le site Internet.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion sont disponibles sur le site Internet suivant : <http://twentyfirstcapital.com/> sous « Informations réglementaires ». Une copie papier de la politique de rémunération sera mise gratuitement à disposition des actionnaires sur demande à la Société de gestion.

La responsabilité de Twenty First Capital ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion est agréée en France et surveillée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27/09/2019.